

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2019

INTERDICTION DU GLYPHOSATE - (N° 1560)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE17

présenté par
Mme Taurine, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

Après les mots :

« d'application »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 3 :

« du premier alinéa du présent IV ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.